



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE DOUARNENEZ
BRO DOUARNENEZ



Rapport d'activités 2008





COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE DOUARNENEZ



BRO DOUARNENEZ

SOMMAIRE



Introduction page 1

Le territoire page 2

Le fonctionnement page 3

Les données financières page 5

L'économie page 8

Le logement page 12

L'environnement page 17

Le SPANC page 17

La voirie page 20

Les subventions page 21

Les garanties d'emprunt page 22

Les marchés page 23



INTRODUCTION

L'une des dispositions de la loi Chevènement du 12 juillet 1999 vise à renforcer l'information des habitants sur l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.). Ainsi, un rapport annuel est adressé au maire de chaque commune membre (article L 5211-39 du Code Général des Collectivités territoriales).

Article L 5211-39 (créé par la loi n°99-586 du 12/07/99, art.40)

« Le Président adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) sont entendus. Le président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune ou à la demande de ce dernier. »



Ce rapport d'activités a donc pour objectif de présenter aux maires et aux conseillers municipaux le bilan des actions menées en 2008 par la Communauté de communes du Pays de Douarnenez.

Le Territoire

La Communauté de communes est administrée par un conseil communautaire composé de 22 délégués élus par les conseillers municipaux des communes membres, à raison de :

- moins de 3 000 habitants = 3 délégués
- plus un délégué supplémentaire par tranche fractionnaire de 2 000 habitants au-dessus de 3500 habitants.

DOUARNENEZ

16 165
2 494 hectares

Sénateur-Maire
Philippe PAUL
10 élus à la CCDZ

KERLAZ

857 habitants
1140 hectares

Maire
Michel KERVOALEN
3 élus à la CCDZ

POULLAN SUR MER

1661 habitants
3 035 hectares

Maire
Martine LE GOFF
3 élus à la CCDZ

LE JUCH

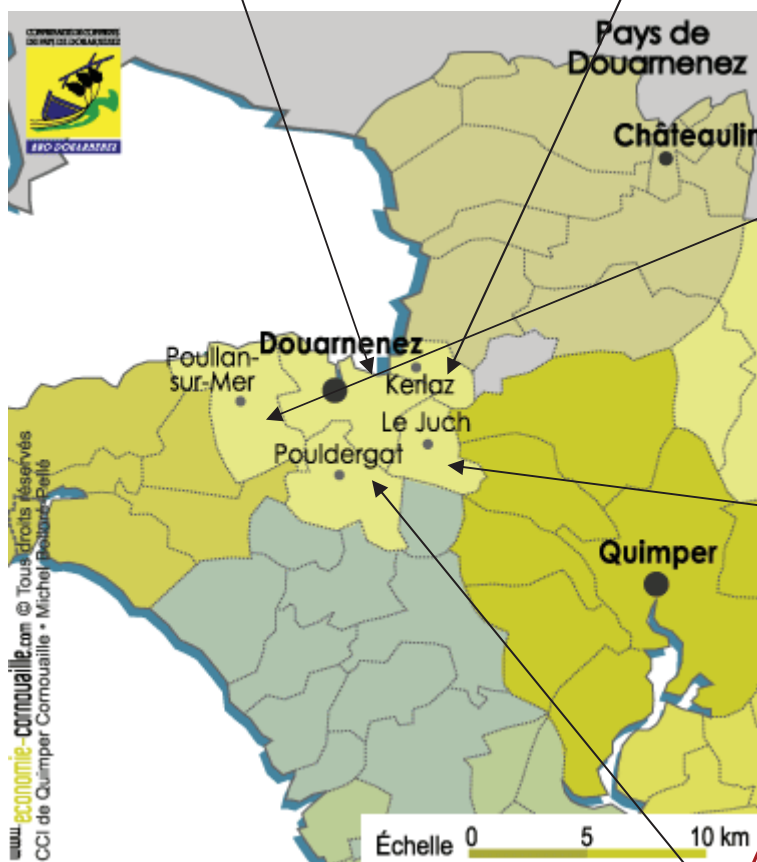
766 habitants
1 437 hectares

Maire
Sébastien STEPHAN
3 élus à la CCDZ

POULDERGAT

1278 habitants
2 439 hectares

Maire
Gaby LE GUELLEC
3 élus à la CCDZ



Le Fonctionnement

Bon à savoir

Qui siège au Conseil communautaire ?

Tous les 6 ans, à l'occasion des élections municipales sont élus des conseillers municipaux qui désignent dans chaque commune un maire et des adjoints. Le Conseil communautaire est constitué de délégués élus par les conseils municipaux des 5 communes membres de la Communauté de Communes du Pays de Douarnenez.

Chaque commune est représentée au prorata de sa population au sein de l'organisme communautaire.

Ces délégués élisent ensuite le Président et les Vice-présidents de la Communauté de communes.

Quels sont les organes décisionnaires de la Communauté de communes ?

Il y a deux organes décisionnaires au sein de la Communauté de communes :

– Le conseil communautaire

Il est l'organe délibérant de l'E.P.C.I. (Établissement public de coopération intercommunale) ; il se réunit sur convocation du Président au moins une fois par trimestre. Il vote le budget et prend les décisions sur l'ensemble des dossiers.

– Le bureau communautaire

Il est composé du Président, des Vice-présidents (5) et des autres membres (à raison d'un par commune).

Il agit sur délégation du conseil.

Quel est le rôle des élus ?

– Le Président

Il prépare et exécute les décisions du conseil communautaire dont il préside les séances ; il est l'interlocuteur des différents partenaires (Région, Département, autres communautés de communes etc.) Le Président peut déléguer une partie de ses fonctions aux Vice-présidents.

– Les Vice-présidents

Chaque Vice-président est responsable de la délégation qui lui a été confiée par le Président et prend les décisions courantes qui y sont rattachées.

Le conseil communautaire

Président

William BOULIC

DOUARNENEZ

BOULIC William
PAUL Philippe
LE GALL Jos
CARADEC Henri
TILLIER Dominique
MENOUE Françoise
DIJON Soisik
BALANNEC Michel
STEPHAN Olivier
PREVOST Monique

KERLAZ

KERVOALEN Michel
ROGUEDA Henriette
SALM Henri

LE JUCH

STEPHAN Sébastien
PHILIPPE Jean-François
SALM Danièle

POULDERGAT

LE GUELLEC Gaby
LARVOR Joël
RIOU Yves

POULLAN SUR MER

LE GOFF Martine
BERNARD Rémi
BARIOU Marie Pierre

Le bureau communautaire

Président

William BOULIC

Vice-présidents

1ère vice-présidente

LE GOFF Martine
(Poullan sur Mer)
Déléguée au personnel

2ème vice-président

LE GUELLEC Gaby
(Pouldergat)
Délégué à l'action sociale & logement

3ème vice-président

PHILIPPE Jean-François
(Le Juch)
Délégué à la voirie et aux travaux

4ème vice-président

KERVOALEN Michel
(Kerlaz)
Délégué à l'environnement et aux
ordures ménagères

5ème vice-président

PAUL Philippe
(Douarnenez)
Délégué au tourisme

Autres membres

BERNARD Rémi
LARVOR Joël
STEPHAN Sébastien
ROGUEDA Henriette
LE GALL Jos
CARADEC Henri

Les commissions

Économie

Développement durable

Environnement, ordures ménagères

Travaux, voirie

Espace logement, action sociale

Ressources humaines

Tourisme, communication

Appel d'offres

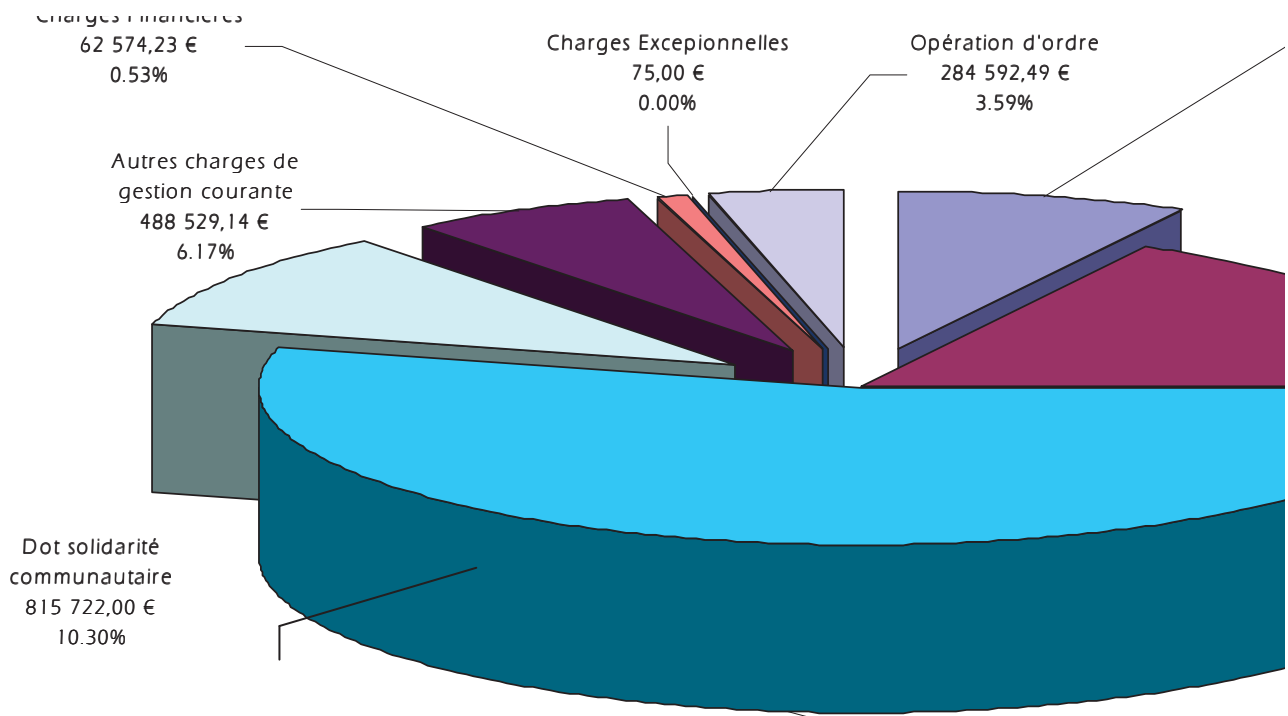
Comité Technique Paritaire

Évaluation des charges

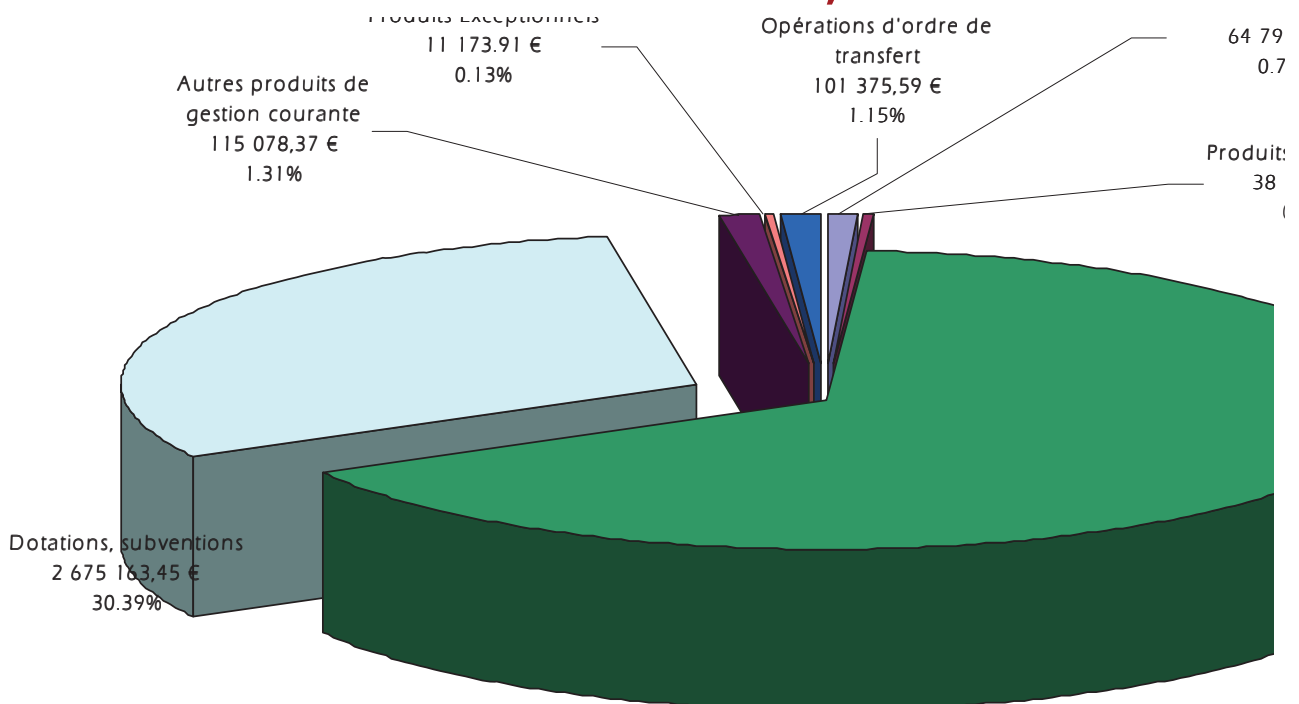
Les données financières

Budget principal : fonctionnement

Dépenses réelles : 7 941 686, 89 €

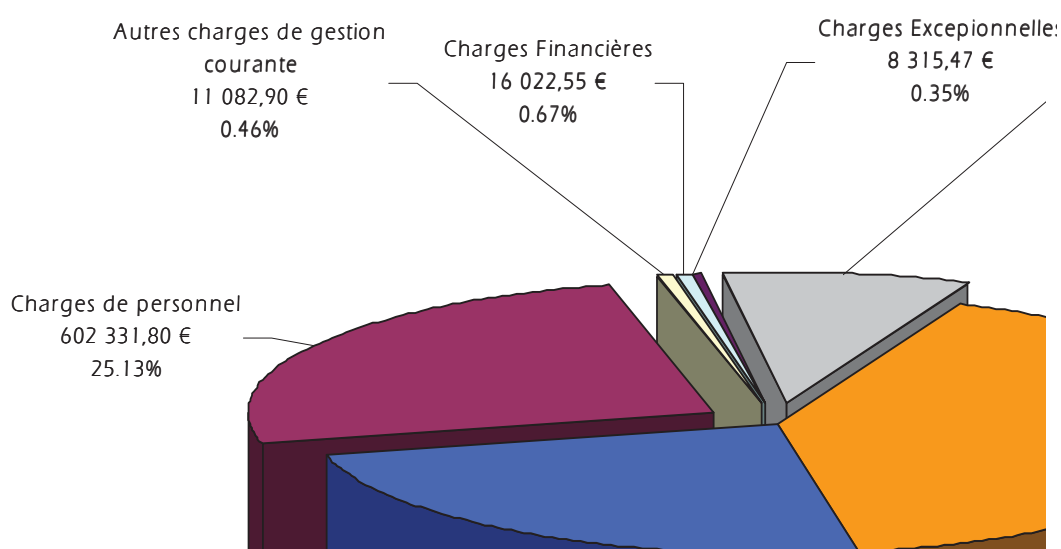


Recettes réelles : 8 803 992, 24 €

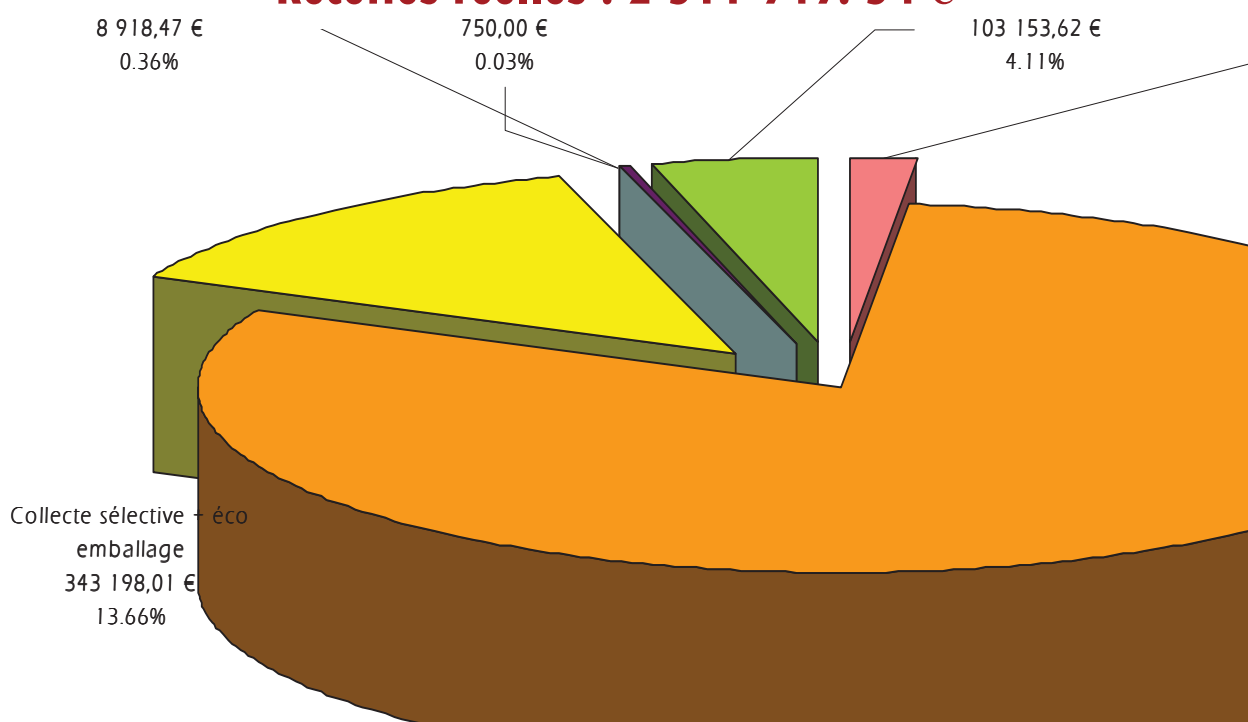


Budget ordures ménagères : fonctionnement

Dépenses réelles : 2 396 493, 75 €



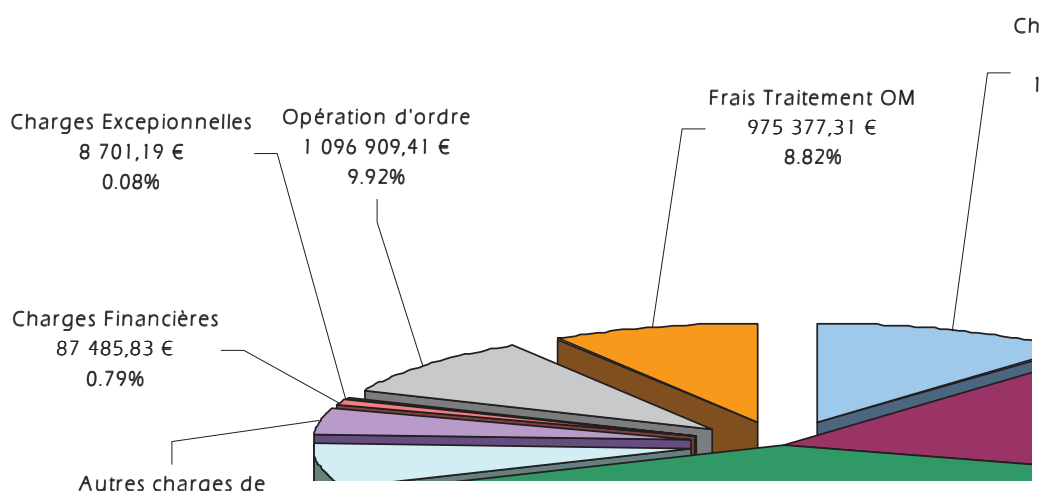
Recettes réelles : 2 511 949. 54 €



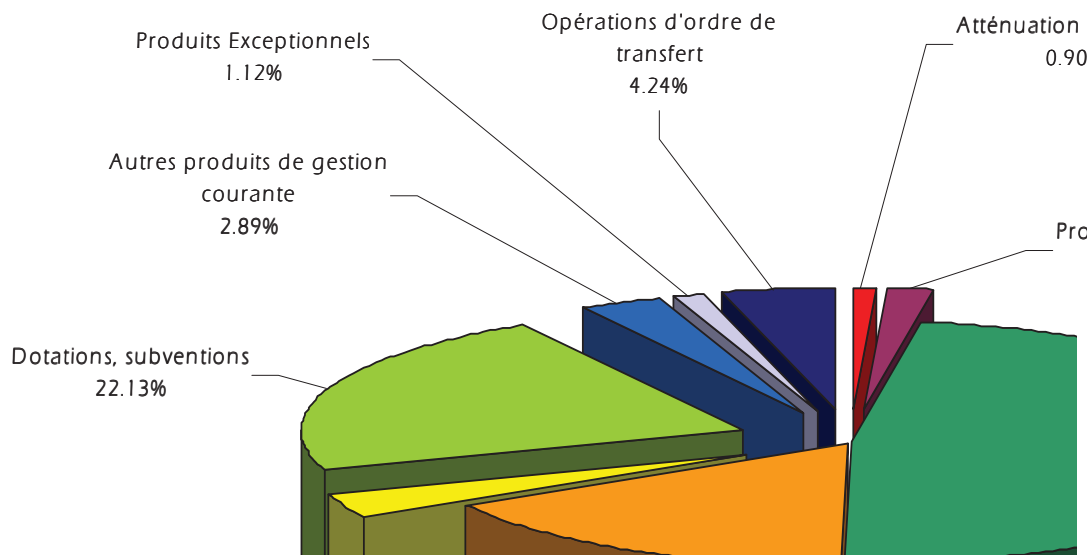
Présentation agrégée des comptes administratifs 2008

(budget principal, budget OM, budget développement éco, lotissement et SPANC)

Dépenses réelles : 11 061 247, 38 € €



Recettes réelles : 12 132 118, 35 €



Zones d'activités

1) Parc d'activités tertiaires de Coataner à Douarnenez

Les travaux d'aménagement se sont achevés en décembre 2006. Par délibération en date du 26 juin 2006, le prix de vente a été fixé à 29 € HT le m².

Les 7 lots qui composent le lotissement avaient été réservés avant la fin des travaux d'aménagement.

Trois lots ont été achetés en 2007. Un lot reste la propriété de la CCDz pour le bâtiment Kan Ar Mor.

Les trois autres lots ont été vendus en 2008 :

- Lot n° 2 : acte de vente signé le 30/02/2008 avec Monsieur Frédéric Dubois (dentiste),
- Lot n° 3 : acte de vente signé le 16/01/2008 avec Monsieur Jean-Luc Dupuy (assureur GENERALI),
- Lot n° 4 : acte de vente signé le 03/07/2008 avec Messieurs Narbonne et Wallyn (Laboratoire d'analyses médicales).

2) Parc artisanal de Kermenez à Poullan-sur-Mer

Le projet a été finalisé durant le 1^{er} semestre 2008. Suite aux modifications de personnel enregistrés au sein de l'entreprise FR ENVIRONNEMENT durant l'année 2008, la mission de maîtrise d'œuvre est sous traitée depuis le printemps 2008 par l'entreprise CIT – Rochette Buirette de Quimper.

Le permis d'aménager a été déposé à la mairie de Poullan-sur-Mer le 21/11/2008. La DDE, qui instruit ce dossier, a demandé des compléments d'information le 17/12/2008.

Ces compléments seront apportés début 2009.

Le lotissement se compose de 8 lots représentant 8 044 m².

3) Requalification de la ZI de Lannugat à Douarnenez

Cette opération s'inscrit dans la démarche régionale Bretagne Qualiparc. La consultation d'entreprises pour les travaux a été lancée le 12/02/2008. Le 30/06/2008, le conseil communautaire a autorisé le Président à signer les marchés pour un montant de 697 675.80 € HT.

Les travaux ont débuté le 16/10/2008.

Immobilier

1) Atelier relais B

L'entreprise EFFIMEX, spécialisée dans le négoce, a pris possession du bâtiment le 01/03/2008.

Par courrier du 17/10/2008, le gérant nous a fait part de son souhait de quitter les locaux, chose faite le 17/01/2009.



2) Siège social Kan Ar Mor

Les travaux de construction ont débuté le 26/10/2007 sur le lot n° 7 du parc de Coataner à Douarnenez. Ils se sont achevés fin 2008, mais avec des réserves à lever avant la prise des lieux par l'association.

Le coût total de l'opération s'élève à 1 518 000 € TTC.

Par délibération en date 18/11/2008, le conseil communautaire a fixé le montant du loyer à 8 000 €.

3) Bâtiment ABI 29

Les travaux de construction ont débuté le 18/02/2008 pour s'achever mi-décembre 2008. Avant d'être entièrement utilisables, les raccords aux différents réseaux seront effectués début 2009.

Le coût total de l'opération s'élève à près de 614 000 € TTC.

Par délibération en date du 18/11/2008, le conseil communautaire a fixé le montant du loyer mensuel à 2 400 €.

Tourisme



1) Office du Tourisme

En 2008, la CCDz a alloué à l'office du tourisme une subvention de fonctionnement de 132 143 € à laquelle s'ajoute la mise à disposition d'une employée communautaire, ainsi que l'utilisation à titre gratuit du bâtiment sis rue Docteur Mével à Douarnenez.

2) Circuit d'interprétation du patrimoine

La consultation pour la création du circuit « La Route Sacrée du Pays de Douarnenez » a été lancée en janvier 2008.

14 lieux ont été retenus donnant lieu à la création et l'installation de 14 pupitres.

L'entreprise SIGMA SYSTEMS domiciliée à Ergué-Gabéric a été retenue.

La fabrication et la pose de l'ensemble des pupitres se sont terminés en novembre 2008.

3) Numérisation du plan cadastral

Par délibération en date du 30/06/2008, le conseil a autorisé le Président à signer la convention de numérisation des plans cadastraux avec la Direction Générale des Finances Publiques et l'ensemble des partenaires associés, s'inscrivant dans le cadre du protocole départemental. Cette convention a fait l'objet d'une signature officielle le 22/10/2008.

Suite à la consultation lancée en novembre 2008, l'entreprise IMAGIS a été retenue pour le travail de numérisation pour un marché de 3 613.36 € HT.

Ces travaux de numérisation débuteront fin janvier 2009 pour s'achever à l'automne 2009. Ils devront être la base d'une discussion entre élus communautaires pour la mise en place d'un SIG communautaire.

4) Taxe de séjour

Les nouveaux tarifs de la taxe de séjour s'appliquant dès le 01/01/2009 ont été votés par délibération du conseil communautaire du 30/06/2008.

Catégorie d'hébergement	Propositions
Terrains de camping et de caravanage 1 et 2 étoiles	0,20
Terrains de camping et de caravanage 3 étoiles	0,35
Terrains de camping et de caravanage 4 étoiles	0,40
Hôtels non classés	0,30
Hôtels de tourisme classés sans étoile	0,30
Hôtels de tourisme classés 1 étoile	0,40
Hôtels de tourisme classés 2 étoiles	0,60
Hôtels de tourisme classés 3 étoiles	0,80
Hôtels de tourisme classés 4 étoiles	1
Résidences de tourisme 1 étoile	0,40
Résidences de tourisme 2 étoiles	0,60
Résidences de tourisme 3 étoiles	0,80
Résidences de tourisme 4 étoiles	1
Village de vacances de catégorie confort ou équivalent	0,40
Village de vacances de catégorie grand confort ou équivalent	0,60
Meublés non classés	0,30
Meublés de tourisme classés 1 étoile ou 1 clévacance	0,40
Meublés de tourisme classés 2 étoiles ou 2 clévacances	0,50
Meublés de tourisme classés 3 étoiles ou 3 clévacances	0,60
Meublés de tourisme classés 4 étoiles ou 4 clévacances	0,80
Chambres d'hôtes non classées	0,30
Chambres d'hôtes 1 épi ou 1 clévacance	0,40
Chambres d'hôtes 2 épis ou 2 clévacances	0,45
Chambres d'hôtes 3 épis ou 3 clévacances	0,55
Chambres d'hôtes 4 épi ou 4 clévacances	0,70
Gîtes ruraux non classés	0,30
Gîtes ruraux 1 épi	0,40
Gîtes ruraux 2 épis	0,50
Gîtes ruraux 3 épis	0,60
Gîtes ruraux 4 épis	0,70
Gîtes ruraux 5 épis	0,80
Gîtes d'étape et de séjour non classés	0,25
Gîtes d'étape et de séjour 1 épi	0,30
Gîtes d'étape et de séjour 2 épis	0,35
Gîtes d'étape et de séjour 3 épis	0,40
Port de plaisance	0,20

Le logement

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) approuvé en 2004 s'est achevé le 31.12.2008. Une procédure d'élaboration est en cours pour la définition du futur PLH pour les six années à venir (2009-2014).

1) Le développement de l'offre locative sociale

Programmation 2008 des logements locatifs sociaux (neufs)



*Esquisse projet - 1ère phase
construction neuve à
Kermarron –16 logements
collectifs
Dz Habitat*

En 2008, 16 logements locatifs sociaux (PLUS) ont été programmés sur le territoire. Ces logements correspondent à la 1^{ère} tranche neuve située à Kermarron.

Les PSLA (location-accession) programmés sur le territoire ne sont pas financés par la CCDz. A titre d'information, 5 PSLA ont été agréés à Poullan-sur-Mer en 2008.

Participation financière à la requalification du parc HLM existant – 2008

La réhabilitation globale du quartier de Kermarron (303 logements) est programmée en quatre tranches de travaux jusqu'en 2010, à hauteur de 600 € par logement, soit une subvention globale CCDz estimée à 159 000 €.

La subvention programmée pour 2008 correspond à la réhabilitation de 93 logements et un prévisionnel de 44 644 €.

2) Le Programme d'Intérêt Général (PIG)

Le Programme d'Intérêt Général d'amélioration de l'habitat (2006 – 2008) a été engagé dans le but de soutenir l'amélioration et le développement du parc de logements privés sur le territoire de la CCDZ.

Le dispositif PIG de la CCDZ a la particularité d'être animé en régie (service gratuit pour les propriétaires).

↳ Dossiers propriétaires bailleurs

Type d'intervention		Propriétaires bailleurs (en nombre de logements)		
		Objectifs 2008 (Convention PIG)	Résultats 2008	
			Agréés	Déposés (en attente d'agrément)
Loyers maîtrisés	social	4	1	1
	intermédiaire	4	5	4
Sortie de vacance*		6	4	5
Sortie d'insalubrité*		2	2	1
Adaptation handicap*		1	0	0
TOTAL		8	6	5

L'amélioration de l'habitat à but locatif (loyers maîtrisés – conventionnement social et intermédiaire) enregistre des résultats proches des objectifs fixés. En effet, l'objectif de l'année 2008 visant la production de 8 logements à loyers maîtrisés est en partie atteint puisque 5 logements ont été agréés. En revanche, les loyers intermédiaires sont davantage plébiscités eu égard au niveau de plafonnement des loyers.

Les logements concernés par les agréments en 2008 sont localisés sur la ville de Douarnenez et plus précisément sur le centre ville.

- Montant total des aides publiques pour les 6 logements agréés en 2008 : 102 228 €

Subv. ANAH : 71 233 € Subv. CG29 : 7 550 €
Subv. CCDZ : 17 545 € Subv. Région : 5 900 €

↳ **Dossiers propriétaires occupants**

Type d'intervention	Propriétaires occupants (en nombre de logements)		
	Objectifs 2008	Résultats 2008	
		Agréés	Déposés (en attente d'agrément)
Très social (25 à 35%)	22	25	4
Standard (10 à 20%)	5	16	9
Sortie d'insalubrité* (50%)	3	0	0
Adaptation handicap* (40 à 70%)	11	14 (dont 3 couples avec travaux d'amé- nagement classique)	5
TOTAL	38	55	15

Le nombre de dossiers agréés en 2008 est supérieur (55 agréments) aux résultats enregistrés pour l'année 2007 (45).

80% des dossiers agréés concernent des logements et des ménages situés à Douarnenez. Le nombre de bénéficiaires des communes rurales est en baisse (11 en 2008 contre 14 en 2007).

Enfin, le montant total des travaux engagés par les propriétaires bénéficiaires des aides de l'ANAH en 2008 (399 000 €) pour la CCDZ enregistre une baisse par rapport à l'année 2007 (427 855 €).

↳ **Nature des dossiers agréés et origine géographique**

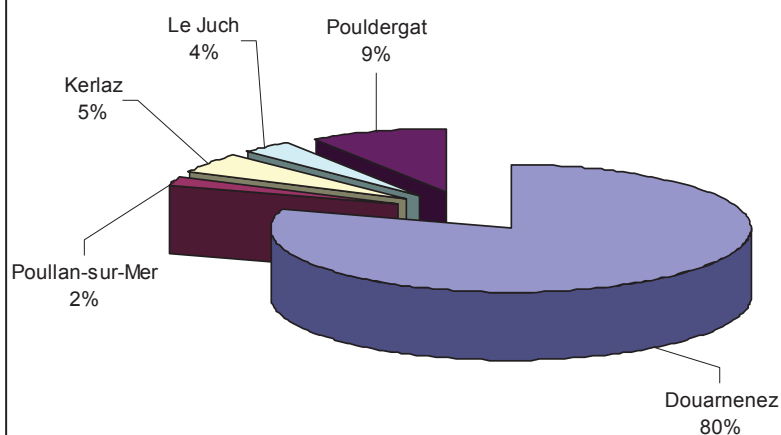
Amélioration de l'habitat : 41 (32 Douarnenez ; 4 Pouldergat ; 1 Poullan ; 3 Kerlaz ; 1 Le Juch)

Nature des travaux : - remplacement chaudière et menuiseries extérieures en priorité puis réparation toiture)

Adaptation au handicap: 14 (12 Douarnenez ; 1 Pouldergat ; 1 Le Juch)

Nature des travaux : Adaptation des salles de bains - Monte escalier

Répartition géographique des logements réhabilités dans le cadre du PIG - 2008
Propriétaires occupants



Montant global des travaux et des subventions 2008

- **Montant des travaux engendrés : 399 064 €**
- **Montant des subventions ANAH : 123 150 €**

↪ Les actions de communication réalisées en 2008

- **accueil du public par le service Habitat de la CCDZ: information et aide au montage de dossiers en continu (service gratuit)**
- **information du public avec mise en place d'un n°vert : 0 800 30 32 80**
- **articles divers: bulletins communautaires et communaux ; presse locale**
- **affiches et documentation remise aux communes membres**
- **rencontres et échanges avec les représentants du CLIC (Centre Local d'Information et Coordination gérontologique) de Douarnenez**
- **rencontres et ou échanges réguliers avec les acteurs locaux de l'habitat (agences immobilières, banques, artisans....).**



Ravalements, quartier de Ploaré

3) L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur les petites copropriétés

↳ Action d'information et de formation

Depuis 2006, la CCDZ propose, en partenariat avec l'ADIL du Finistère, deux sessions annuelles d'information-formation relative aux fonctionnement d'une copropriété (règlement de copropriété, organes de la copropriété, charges, travaux...).

Ces sessions sont gratuites et accessibles à tous.

En 2008, 2 sessions d'information-formation gratuites ont été proposées par la CCDZ et animées par une juriste de l'ADIL du Finistère (11 avril et 19 septembre).

4) L'aide au ravalement des façades

Le dispositif d'aide au ravalement communautaire est en vigueur depuis 2001.

En 2008, le conseil communautaire a délibéré en faveur d'une refonte du dispositif existant dans le but de renforcer l'attractivité et l'embellissement des principaux axes des communes.

Ainsi, depuis le 1^{er} avril 2008, seuls les immeubles (façades visibles de la voie publique) des périmètres identifiés pour chacune des communes sont éligibles à une aide communautaire.

- **Montant des aides 2008 : 14 000 € pour 38 dossiers**
- **À noter que le montant moyen des aides pour le nouveau dispositif s'élève à environ 800 € par dossier.**

Le Service Environnement

(Cf rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets en annexe)

Le SPANC

Service Public d'Assainissement Non Collectif

La société Véolia, mandatée par la Communauté de communes du Pays de Douarnenez, a réalisé de 2006 à 2008, un état de lieux sur les équipements individuels neufs et existants.

Des priorités pour la réhabilitation des dispositifs d'assainissement autonomes ont été établies :

Priorité 1 : dispositifs à réhabilitation prioritaire (urgente)

Priorité 2 : dispositifs à réhabilitation semi-prioritaire (différée)

Priorité 3 : dispositifs à réhabilitation non prioritaire (non indispensable)

Priorité Indéterminée : les éléments récoltés ne nous permettent pas de classer l'installation (aucune visibilité et accessibilité de l'installation, méconnaissance du propriétaire de son système d'assainissement ...)

COMMUNES	PRIORITE 1	PRIORITE 2	PRIORITE 3	NON DEFINIE	TOTAL DOSSIERS
DOUARNENEZ	40	218	297	6	561
POULDERGAT	63	78	247	0	388
LE JUCH	12	65	101	5	183
POULLAN S/MER	53	104	182	2	341
KERLAZ	7	77	99	1	184
	175	542	926	14	1657

Répartition des installations selon leur priorité de réhabilitation

175 installations classées en priorité 1, correspondent à des dispositifs posant des problèmes de salubrité publique, de nuisances (pour l'utilisateur ou pour le voisinage) ou de pollution du milieu naturel.

542 installations sont classées en priorité 2. La réhabilitation de leur dispositif d'assainissement n'est pas prioritaire et très souvent de petits aménagements simples (ex : séparation des eaux pluviales, pose d'un bac à graisse) permettront de pérenniser le fonctionnement de la filière sous réserve d'un entretien périodique de celle-ci.

926 installations classées en priorité 3, correspondent à des dispositifs complets fonctionnant correctement.

14 installations classées en Non définies, correspondent à des dispositifs pour lesquels il n'a pas été possible de formuler un avis : aucune visibilité et accessibilité de l'installation, méconnaissance du propriétaire de son système d'assainissement, etc.



L'étude a montré un taux d'environ 10 % de filières d'assainissement classées en Priorité 1 (Non acceptable) qui nécessiteront des travaux de réhabilitation partielle ou totale.

Pour ces filières, les propriétaires devront constituer un dossier de réhabilitation auprès du service du SPANC. Leurs habitations devraient devenir à terme des filières classées « neuves » et faire l'objet d'un contrôle de conception et de réalisation.

Tableau des prévisions et réalisations de voirie 2008

Fonctionnement :

COMMUNE	PREVU	REALISE 2008	SOLDE
DOUARNENEZ	100 604.22	142 425.84	- 41 821.62
POULLAN	8 536.65	4 184.49	4 352.16
POULDERGAT	8 018.95	7 698.94	320.01
KERLAZ	2 646.50	2 129.46	517.04
LE JUCH	4 268.04	9 732.05	-5 464.01

Quotas mise à disposition personnel (main d'oeuvre) exprimé en heures

COMMUNE	PREVU	REALISE 2008	SOLDE
DOUARNENEZ	16 180	16 412	- 232
POULLAN	715	254	461
POULDERGAT	754	271	483
KERLAZ	541	294	247
LE JUCH	628	729	- 101

Les chiffres figurant dans les colonnes « solde » sont reportés l'année suivante.

Investissement :

En 2008, la ccdz a réalisé sur les communes de Poullan, Kerlaz, Pouldergat et Le Juch des travaux d'investissement relatifs à la voirie d'intérêt communautaire. Ces travaux amortis sur une période de 15 ans ont induit une diminution de la dotation de compensation de :

KERLAZ :

Rue Croas Coz : coût des travaux : 9 719.19 €

POULLAN SUR MER :

VC N° 25: coût des travaux : 11 997.75 €

VC N° 6: coût des travaux : 66 000.39 €

VC N° 12: coût des travaux : 32 168.42 €

LE JUCH :

Stalas: coût des travaux : 3 247.26 €

Tal Ar Hoat : coût des travaux :
20 581.13 €

Plateau : coût des travaux : 2 972.06 €

POULDERGAT :

VC N ° 11: coût des travaux : 25 056.68

Les subventions

Organismes de droit privé	Montant versé
OFFICE DU TOURISME	132 143
ADIL	4 282
ALEF	2 287
TECHNOPOLE	2820
AOCP	41 788
CCI entreprendre en Finistère	1 525
Comité des Oeuvres Sociales	6 500
Mission locale du pays de Cornouaille	20 357
Pouldergat Ar Diharzierien	1 270
EMGLEV	1 000
M.J.C	5 175
ULAMIR	12400

Organismes publics & Groupements de collectivités	Montant versé
GIP Pays de Cornouaille	12576
SIOCA	20 960
PESCA CORNOUAILLE	250

Subvention communes	Montant versé
Participation école de musique ville de Dz	30 000

Concours divers	Montant versé
Chambre d'agriculture adhésion comité développement jeunes agriculteurs	51
Comité départemental du tourisme	80
Association des maires de France	1 068 .96
Station nouvelle vague	3 500
ULAMIR : atelier d'insertion « jardins de la baie »	6710

Les garanties d'emprunt

Au cours de l'année 2008 la Communauté de communes s'est portée garant pour plusieurs opérations de construction :

DATE DE LA DELIBERATION	OBJET	TYPE D'EMPRUNT	MONTANT
18/12/2008	Construction de 10 logements site de Coataner à Douarnenez Garantie d'emprunt : Douarnenez Habitat	Prêt PSLA	1 362 000 €
30/06/2008	Construction de 5 maisons individuelles locatives sociales à Poullan-sur-Mer Garantie d'emprunt : Le Logis Breton	Prêt PLAI	34 694 €
30/06/2008	Réhabilitation de la cité de Menez Birou à Douarnenez Garantie d'emprunt : Douarnenez Habitat	Prêt PALULOS Énergie Performance Amélioration	1 431 000 €
		<u>TOTAL :</u>	<u>2 827 694 €</u>

Les marchés

Liste annuelle des marchés conclus en 2007 (article 133 du CMP)

OBJET DU MARCHÉ	DATE	NON DU TITULAIRE
De 4 000 € ht à 19 999 € ht		
ACHAT DE BACS ROULANTS	22-janv-07	CONTENUR
VETEMENTS DE TRAVAIL 2007	14-févr-07	CMB
ACQUISITION VEHICULE 2007	14-févr-07	Garage de l'odet
ATELIER ARTISANAL RELAIS B LOT N° 6 Menuiserie Bois	21-févr-07	TANNEAU
ATELIER ARTISANAL RELAIS B LOT N° 7 platerrie cloisons seches	21-févr-07	GADONNA
ATELIER ARTISANAL RELAIS B LOT N° 9 sols scelles faiences	21-févr-07	SOLS CORNOUAILLE
ATELIER ARTISANAL RELAIS B LOT N° 10 Peinture	27-juil-07	PRC
ATELIER ARTISANAL RELAIS B LOT N° 12 Electricité	21-févr-07	SITEL
FOURNITURE DE PNEUMATIQUES 2007	02-mars-07	SIMON PNEUS
PARC D'ACTIVITES ARTISANALES POUILLAN MAITRISE D ŒUVRE	10-mai-07	FR ENVIRONNEMENT
DECHETTERIE DE LANNUGAT MAITRISE D'OEUVRE	10-mai-07	ING CONCEPT
ATELIER ARTISANAL RELAIS B LOT N° 10 Peinture	31-juil-07	PRC
BUREAUX KAN AR MOR LOT N°7 MENUISERIE ACIER	15-sept-07	LE GRAND
BUREAUX KAN AR MOR LOT N°10 FAUX PLAFONDS	15-sept-07	GUILIMIN
BUREAUX KAN AR MOR LOT N°14 MONTE CHARGE	15-sept-07	OTIS
BUREAUX KAN AR MOR LOT N°15 PLOMBERIE SANITAIRE	15-sept-07	LOUARN
FOURNITURE DE CONTENEURS SEMI ENTERRES	19-nov-07	TEMACO
COLLECTE TRANSPORT ET TRAITEMENT DMS	19-nov-07	TRIADIS- SECHE

De 20 000 € ht à 49 999€ ht		
ACQUISITION DE CONTENEURS SEMI ENTERRES	01-févr-07	ASTECH
ATELIER ARTISANAL RELAIS B LOT N° 1 Terrassement voirie	21-févr-07	CHEVRIER
ATELIER ARTISANAL RELAIS B LOT N° 3 Charpente Metallique	21-févr-07	BAUME
ATELIER ARTISANAL RELAIS B LOT N° 4 Couverture	21-févr-07	BAUME
ATELIER ARTISANAL RELAIS B LOT N° 5 Menuiserie alu	21-févr-07	LE GRAND
RECETTE DE FERRAILLE DE DECHETTERIE 2007	03-mars-07	LE DAIN
ACQUISITION D'UN MANUSCOPIQUE (occasion)	03-avr-07	LOCARMOR
ACQUISITION D'UNE BOM LOT N°2 BOM	03-mai-07	FAUN
SIGNALETIQUE ROUTIERE VERTICALE	03-mai-07	SIGNATURE
VOIE COMMERCIALE DU DREVERZ LOT N°2 RESEAUX EAUX USEES EAU POTABLES	10-août-07	GUENNEAU EUROVIA
VOIE COMMERCIALE DU DREVERZ LOT N°3 RESEAUX SOUPLES	10-août-07	INEO
PEINTURES ROUTIERES 2007/2008	12-sept-07	SIGNATURE
BUREAUX KAN AR MOR LOT N°3 CHARPENTE BOIS	15-sept-07	LE STUM
BUREAUX KAN AR MOR LOT N°4 COUVERTURE ARDOISES	15-sept-07	LE LOUARN
BUREAUX KAN AR MOR LOT N°5 ETANCHEITE	15-sept-07	ETEC
BUREAUX KAN AR MOR LOT N° 9 BIS CLOISONS MOBILES	15-sept-07	LE GALL PLAFONDS
BUREAUX KAN AR MOR LOT N°12 PEINTURE	15-sept-07	LE DU
De 50 000 à 89 999€ HT		
BROYAGE ET EVACUATION DES DECHETS VERTS	22-janv-07	TECHNO ENERGIE
ATELIER ARTISANAL RELAIS B LOT N° 2 Gros Œuvre	21-févr-07	LE FUR
FOURNITURE DE COLONNES TRI	23-avr-07	TEMACO
ACQUISITION D'UNE BOM LOT N°1 CHASSIS	03-mai-07	DUCLOS SA
VOIE COMMERCIALE DU DREVERZ LOT N°1 TERRASSEMENTS GENERAUX PLUVIALES	10-août-07	GUENNEAU EUROVIA
BUREAUX KAN AR MOR LOT N°1 VRD TERRASSEMENT GENERAUX	15-sept-07	CHEVRIER
BUREAUX KAN AR MOR LOT N°8 MENUISERIE BOIS INT EXT	15-sept-07	LE STUM
BUREAUX KAN AR MOR LOT N°9 PLATRERIE ISOLATION	15-sept-07	GADONNA
BUREAUX KAN AR MOR LOT N°11 SOLS SCELLES COLLES FAIENCES	15-sept-07	LUCAS GUEGUEN
BUREAUX KAN AR MOR LOT N°16 CHAUFFAGE VENTILATION	15-sept-07	SANITHERM
BUREAUX KAN AR MOR LOT N°17 ELECTRICITE COURANTS FAIBLES	15-sept-07	SBEI

De 90 000 € ht à 149 999€ HT		
FOURNITURE DE COLONNES TRI	23-avr-07	TEMACO
ACQUISITION D'UNE BOM LOT N°1 CHASSIS	03-mai-07	DUCLOS SA
VOIE COMMERCIALE DU DREVERZ LOT N°1 TERRASSEMENTS GENERAUX PLUVIALES	10-août-07	GUENNEAU EUROVIA
BUREAUX KAN AR MOR LOT N°1 VRD TERRASSEMENT GENERAUX	15-sept-07	CHEVRIER
BUREAUX KAN AR MOR LOT N°6 MENUISERIE METALLIQUE ALU	15-sept-07	LE GRAND
BUREAUX KAN AR MOR LOT N°16 CHAUFFAGE VENTILATION	15-sept-07	SANITHERM
De 150 000 € ht à 229 999€ HT		
TRAVAUX DE VOIRIES COMMUNAUTAIRES 2007	09-mai-07	EUROVIA GUENNEAU
De 230 000 € ht à 999 999€ HT		
BUREAUX KAN AR MOR LOT N°2 GROS ŒUVRE	15-sept-07	LE FUR

LE SERVICE OM

Le responsable

Gildas GUEGUEN

Les chauffeurs



Bernard SAVINA



André JOLIVET



Edouard KERNOURS



Gildas FOSSORIER

5

Les ripeurs



Jean-Paul
KERGONAN



Patrick
LE CORRE



Gilbert
BATHANY



David
LE BRIS



Patrick
GOYAT



Philippe
QUÉRÉ



Pierrick
CAVELLEC

Au camion grue



Yann
RAOUL



Philippe
LE BIHAN

Les gardiens de Déchetterie



Jean-Pierre
LE BESCOND



Jean-Paul
SEZNEC



Lucien
SALAUN

Les polyvalents



Christian
CAROFF



Sébastien
MORVAN



Hubert
JUDITH

Ambassadrice du tri



Sophie
DE ROECK

Etaient absents : Marcel QUELENNEC, Henri BOURHIS, Marc CATTANEO

LE SERVICE VOIRIE



Responsable

Jean-Jacques COLIN

Point à temps



Rémy CHARLOT



Raymond MIDY



René ROE



Patrice LE DUFF



Bruno CELTON



Claude LEZOUALCH



Michel DIASCORN



Daniel CROQ



Vincent BATHANY



Gildas LE FAOU



Bruno LE BARS



Signalisation horizontale

Signalisation verticale

Polyvalents

Garage



Jean-Luc LE GUELLEC



Bruno CELTON



Gilbert KERVAREC



Xavier MOAL



Jean-Pierre BARIOU



Pierre CARIOU



Lucien SALAUN



Gérard GLOAGUEN



Jean Pierre LASTENNET



Hervé LE BRUN

LE SERVICE ADMINISTRATIF

Directeur



François DOUBLET

Secrétariat de direction



Gaëlle POUPON

Accueil



Sabrina TRICHILO



Adeline MARABELLE

Personnel



Antoaneta MADEC



Sylvie MORVAN

Marchés publics



Gérard LOUARN

Economie



Christophe PODEVIN

Logement



Olivia LE BRAS

Redevance OM Taxe de séjour



Véronique ROIGNANT

Entretien



Florence

Comptabilité



Johann BERG

Communication



Sophie De Roeck

Étaient absents : Guénaëlle HUET, Christelle VIGOUROUX